

« O melhor peixe do mundo »

FLAG: Além Tejo
Alentejo, Portugal

Aperçu du projet

En soutenant le développement d'un circuit court de commercialisation, l'Axe 4 a aidé une entreprise portugaise à rapprocher les clients et les pêcheurs, tout en encourageant les pratiques de pêche durables dans la région de Sesimbra.



La vente directe offre de formidables débouchés alternatifs aux pêcheurs. Toutefois, l'obligation de débarquement en criée en vigueur au Portugal limite les possibilités de vente directe aux consommateurs. Pour respecter cette obligation de vente dans des criées tout en raccourcissant le circuit de commercialisation, la PME portugaise « Fixe em Casa » a développé un circuit court de commercialisation baptisé « O melhor peixe do mundo » (« le meilleur poisson au monde ») en coopération avec les pêcheurs locaux.

Lancée en 2006, l'entreprise a contacté le FLAG local en 2010 afin qu'il l'aide à développer et à étendre ses activités. Ce soutien au titre de l'Axe 4 lui a permis d'augmenter ses ventes en ligne, de développer un système d'approvisionnement durable avec l'organisme national de certification, [Sativa](#), et de concevoir un système d'emballage innovant pour mieux préserver

le poisson et promouvoir sa qualité. Les ménages peuvent à présent commander des espèces locales en ligne sur un [site internet](#) spécialement créé à cet effet. Fixe em Casa rassemble ensuite les commandes, se met en contact avec les pêcheurs partenaires afin de leur acheter leurs poissons à la criée de Sesimbra et livre les consommateurs directement à domicile. Ces derniers ont ainsi la certitude de se faire livrer des espèces locales de toute première fraîcheur qui ont rapporté aux pêcheurs un prix juste et qui ont été pêchées conformément aux normes de pêche durable édictées par Sativa.

Principaux enseignements à tirer

- › **Pertinence par rapport aux thèmes de FARNET :** Valeur ajoutée, circuits courts, création d'emploi
- › **Résultats :** Fixe em Casa a développé un emballage innovant (eau de mer et vide) en coopération avec les pêcheurs afin de s'assurer que leurs prises respectent les normes de conservation de l'écolabel Sativa. Quarante pêcheurs sont à présent associés à la chaîne d'approvisionnement, et trois vendent leurs prises presque exclusivement par l'intermédiaire de Fixe em Casa.

Ce projet a permis à Fixe em Casa de tripler le volume de ses ventes (40 tonnes en 2013). La plateforme coopère avec dix magasins d'alimentation (de villes voisines mais aussi avec des magasins d'alimentation bio de Lisbonne) et 1 500 acheteurs y étaient enregistrés en 2013. Cette expansion a permis de créer deux emplois à temps plein et deux emplois à temps partiel (3 ETP) dans le port. Un ancien pêcheur et deux jeunes adultes en ont bénéficié.

- › **Transférabilité :** Ce projet illustre un type d'alternative à la vente directe lorsque la législation impose la vente de la pêche locale à la criée. Il montre également comment un circuit court permet la vente via un réseau de consommateurs enregistrés optant pour la livraison à domicile et via un réseau de magasins d'alimentation, y compris l'alimentation bio.
- › **Commentaire final :** Le succès de ce projet repose sur le dynamisme et l'esprit d'entreprise d'une petite PME, des ressources clés exploitées, encouragées et soutenues par les FLAG.

Coût total et contribution du FEP

Coût total du projet: 25 110 €

- › Axe 4 FEP: 5 022€
- › Cofinancement national: 5 022 €
- › Fonds privés: 15 066 €

Informations sur le projet

Titre : « O melhor peixe do mundo » (« le meilleur poisson du monde »)

Durée : trois mois

Date de l'étude de cas : février 2015

Promoteur du projet

Fixe em Casa

Miguel Zegre

mzegre@gmail.com

+35 1939 657 880

www.loja.peixefresco.com.pt/

[Vidéo du projet](#)

Coordonnées du FLAG

Associação de Desenvolvimento do Litoral Alentejano

adl.alentejano@mail.telepac.pt

+351 269 827 233

[Fiche du FLAG Alem Tejo](#)

Éditeur : Commission européenne, direction générale des affaires maritimes et de la pêche, directeur général.

Décharge de responsabilité : La direction générale des affaires maritimes et de la pêche est responsable de la production de ce document mais pas de son contenu. Elle ne garantit pas l'exactitude des données.